

AUDIERNE

Un port dans la ville



Bulletin Municipal d'Informations

Janvier 2012

SOMMAIRE

❖ LE MOT DU MAIRE	Page 3
❖ FINANCES	
La taxe d'aménagement	Page 4 à 5
❖ TRAVAUX	
La ville en chantier	Pages 6 à 8
Sécurité	
Environnement	
Troisième place au concours des villes fleuries	
❖ ENVIRONNEMENT	
Concours des villages fleuris du Finistère	Page 9
Pour améliorer notre environnement	
❖ VIE SOCIALE	
Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !	Pages 10 à 13
Repas des aînés : un moment de convivialité pour tous	
❖ TOURISME-ANIMATION	
Office du tourisme : un bilan et des projets	Pages 14 et 20
Une route de l'amitié qui embrase la ville	
Fête des voisins	
❖ CULTURE	
Interview de Patrick Béchet, président d'Art'Ria	
Le cinéma en numérique	Pages 21 à 24
Cornouaille plante son décor à Audierne	
❖ ASSOCIATIONS	
ABI 29 : tissons la solidarité	Pages 25 à 28
Les restos du cœur : une nouvelle antenne pour le Cap	
Téléthon : Audierne, fidèle centre de dons	
❖ HISTOIRE	
Deux compatriotes à l'honneur	Pages 29 à 30
Un nouveau regard sur notre passé	
❖ INFOS PRATIQUES	
Les permanences à la mairie	
Passeports : n'oubliez pas votre rendez-vous !	Pages 31 à 34
Jeunes : le recensement militaire dès 16 ans	
Elections : retenez les dates	
Le calendrier des associations	
❖ ETAT-CIVIL	Page 35

LE MOT DU MAIRE



Chers amis,

En ce début 2012, je voudrais vous présenter à toutes et à tous, avec mon équipe municipale, tous nos vœux de bonheur et surtout de santé, à vous et votre famille.

Nous savons toutes et tous que nous vivons des temps difficiles, et que rien ne doit être plus précieux que nos familles.

Moi-même et toute l'équipe municipale mettons tout en œuvre avec les moyens qui sont les nôtres, pour essayer d'être à vos côtés, dans vos actions journalières.

Audierne bouge avec l'arrivée de nouveaux commerçants. Nous n'avons malheureusement pas pu retenir le départ du magasin Aldi. Une dynamique s'est cependant mise en place entre les commerçants et la ville, pour offrir une cité animée, pour petits et grands, pour les fêtes de fin d'année.

Tout au long de l'été, les associations, également en partenariat avec la ville et l'office de tourisme, ont démontré qu'Audierne, ville touristique, savait véhiculer une image vivante et culturelle. Des manifestations artistiques, le festival des chapelles, les fest-noz, et enfin la Route de l'Amitié. Tout cela dans un esprit de convivialité, d'amitié...Notre Esprit !

Et la solidarité sera plus que jamais présente : l'implantation des Restaurants du Cœur à Audierne n'en est-elle pas une preuve supplémentaire ?

Vous trouverez dans ce bulletin les différents points qui ont marqué les derniers six mois. Nous avons obtenu la 3ème place du prix départemental des villes fleuries ... Je remercie les employés des espaces verts, mais également tous les services.

Audierne n'a rien à envier à ses grands voisins.

Son cinéma, passé au numérique depuis juillet dernier, vous accueille avec chaleur, avec la complicité de Yves Vigouroux, son gérant qui est et comme il se doit un cinéphile passionné. Bientôt, en avant-première, le film « Cornouaille ». Vous avez sans doute suivi avec passion les tribulations de l'équipe de tournage dans le Cap-Sizun...

Nous avons aussi le « dessus des Halles » et l'association Art'Ria qui est désormais connue et reconnue au-delà de la Cornouaille.

Enfin, une résidence de standing, quai Pelletan, s'achève, une autre, au Stum, pose ses fondations.

Audierne ville vivante, maintenant et demain

BLOAVEZ MAD !

Jacqueline DONVAL

La taxe d'aménagement

La réforme de la fiscalité de l'aménagement a été adoptée par la loi n° 2010-1658 en date du 29 décembre 2010 de finances rectificative pour 2010, parue au journal officiel du 30 décembre 2010.

Le nouveau dispositif repose sur la taxe d'aménagement et le versement pour sous-densité :

- La taxe d'aménagement porte les objectifs de simplification et de rendement en permettant le financement des équipements publics nécessités par l'urbanisation ;
- Le versement pour sous-densité porte l'objectif de lutte contre l'étalement urbain et incite à une utilisation économique de l'espace.

Ce dispositif se substituera à la taxe locale d'équipement (TLE) et à la taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDENS) aujourd'hui applicables : la taxe d'aménagement est instituée par délibération spécifique du conseil municipal pour la part communale. De même, une délibération du conseil général sera nécessaire pour la part départementale.

L'ensemble des mesures proposées a été conçu afin de donner une plus grande marge de manœuvre aux collectivités territoriales et pour pouvoir éventuellement être utilisé de manière différenciée sur le territoire communal : le taux pourra être modulé (entre 1 et 5 % mais peut être porté à 20 %) selon les secteurs du territoire communal en s'adaptant à la taille, aux caractéristiques et à la politique d'aménagement propre à chaque collectivité.

Le dispositif entrera en vigueur le 1^{er} mars 2012 et sera applicable aux demandes d'autorisation d'urbanisme déposées à compter du 1^{er} mars 2012.

A défaut d'une délibération avant cette date, le taux sera fixé à 1% dans les communes où la taxe est instituée de plein droit (communes avec PLU/ POS et communautés urbaines) et ne sera pas applicable dans ce cas pour la part communale, dans les autres communes.

La délibération sur le versement pour sous-densité (uniquement dans les communes avec PLU/POS) peut être prise à tout moment.

La taxe d'aménagement :

La taxe d'aménagement est constituée de 3 parts :

- Une part destinée aux communes
- Une part destinée aux départements
- Une part destinée à la région Ile-de France

Les faits générateurs de la taxe sont :

- Les opérations de construction, de reconstruction ou d'agrandissement.
- Les installations ou aménagement soumis à une autorisation au titre du code de l'urbanisme.
- Les procès-verbaux suite à une infraction.

L'assiette de la taxe repose :

1) Pour les constructions :

Sur la surface de la construction ainsi calculée :

- Somme des surfaces de plancher closes et couvertes dont la hauteur de plafond est supérieure à 1.80 m
- Calculée à partir du nu intérieur des façades
- Déduction faite des vides et trémies.

2) Pour les installations et aménagements

Certaines installations ou aménagements, jusqu'à présent non soumis à TLE, seront soumis à la taxe d'aménagement :

- Les emplacements de tentes, caravanes, résidences mobiles de loisirs et habitations légères de loisirs
- Les piscines
- Les panneaux photovoltaïques au sol
- Les éoliennes d'une hauteur supérieure à 12m
- Les emplacements de stationnement (pour le stationnement non compris dans la surface de la construction)

La valeur est fixée par arrêté ministériel :

Pour les constructions, il s'agit de la valeur au mètre carré :

- 660 € hors Ile de France
- 748 € en Ile de France

FINANCES

La valeur est révisée au 1^{er} janvier de chaque année par arrêté du ministre chargé de l'urbanisme.

Pour les installations et aménagements, la valeur est fixée forfaitairement :

- 3000 € par emplacement de tentes, caravanes, résidences mobiles de loisirs.
- 10 000 € par emplacement d'habitations légères de loisirs
- 200 € par m² de piscine
- 10 € par m² de panneaux photovoltaïques au sol
- 3000 € par éolienne d'une hauteur supérieure à 12m
- 2000 € par emplacement de stationnement (pour le stationnement non compris dans la surface de la construction). Ce montant peut être porté à 5 000 € sur délibération de la commune.

Un abattement de 50% de la valeur forfaitaire de la surface de la construction est prévu pour :

- Les locaux d'habitation et d'hébergement bénéficiant d'un prêt aidé de l'Etat
- Les 100 premiers mètres carrés des locaux à usage d'habitation principale
- Les locaux à usage industriel
- Les locaux à usage artisanal
- Les entrepôts et hangars non ouverts au public faisant l'objet d'une exploitation commerciale
- Les parcs de stationnement couverts faisant l'objet d'une exploitation commerciale

La valeur forfaitaire par mètre carré sera donc de 330 € hors IDF et 374 € en IDF.

Les exonérations de plein droit :

- 1) Les constructions et aménagements destinés à être affectés à un service public ou d'utilité publique
- 2) Les constructions de locaux et d'hébergement financées par un prêt locatif aidé d'intégration (PLAI)
- 3) Certains locaux des exploitations, des coopératives agricoles et des centres équestres
- 4) Les constructions et aménagements réalisés dans les zones d'aménagement concerté (ZAC)
- 5) Les constructions et aménagements réalisés dans les périmètres de projet urbain partenarial (PUP)
- 6) La reconstruction à l'identique d'un bâtiment détruit ou démolи depuis moins de dix ans sous certaines conditions
- 7) Les constructions dont la surface est inférieure ou égale à 5 m²

La taxe est établie par les services de l'Etat chargés de l'urbanisme dans le département. Elle est payée par la ou les personnes bénéficiaires de l'autorisation. En cas d'infraction elle est payée par la ou les personnes responsables de la construction.

La taxe est recouvrée par le comptable public en 2 échéances de 12 et 24 mois après :

- La date de la délivrance de l'autorisation
- La date de la décision du permis tacite
- La date de la décision de non-opposition

Le paiement se fait en une échéance (12 mois)

* si le montant est inférieur ou égal à 1500 €

* en cas de délivrance d'un permis modificatif

Les établissements garants de l'achèvement de la construction sont solidaires du paiement ainsi que les époux et les partenaires liés par un pacs.

Le montant reversé aux collectivités est égal au montant recouvré moins 3% de frais de gestion.

Le versement pour sous densité a pour but d'optimiser l'utilisation de l'espace, de gérer de manière raisonnée l'utilisation du sol et de lutter contre l'étalement urbain. Il peut être instauré dans les communes ayant un POS ou un PLU. Son instauration n'est pas obligatoire.

Le conseil municipal d'Audierne a voté un taux de 1.5% pour la taxe d'aménagement. Pour une maison de 100m², le coût sera de 100 m² x 330 € x 1.5 % = 495 €.

Une ville en chantier

Rénovation lourde des rues Maréchal Leclerc-Keridreuff-Georges Bizet



Cette deuxième phase concerne deux programmes menés conjointement pour ne creuser qu'une seule tranchée :

- Pour le compte du Syndicat des Eaux du Goyen, la société Véolia remplace la canalisation d'eau potable et renouvelle les raccordements.

Des branchements en attente sont implantés au droit des parcelles constructibles afin d'éviter des dégradations ultérieures de la chaussée.

- Pour le compte de la commune, un poteau incendie est changé dans la rue Maréchal Leclerc. Une bouche d'eau est mise en place à l'angle de la rue de Keridreuff et du Maréchal Leclerc pour améliorer la défense incendie du quartier.

D'autre part, l'entreprise Le Roux réalise, dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage communale, un réseau d'eaux pluviales de la partie basse de la rue Georges Bizet (face à la venelle Ste Anne) jusqu'en bas, face à l'entrée de l'Abbaye des Capucins. Un premier résultat est obtenu : la forte limitation d'eau dans la venelle Lully.

Un aménagement d'ensemble est en cours, dans des conditions très difficiles : étroitesse des rues, réseaux multiples et accessibilité des habitations.

Le secteur très exposé aux glissements de terrain, concerné par le PPRMT (Plan de Prévention des Risques prévisibles Mouvement de Terrain) sera ainsi sécurisé.



L'effacement des réseaux continue rue Marcellin Berthelot

Sous la maîtrise d'ouvrage du syndicat intercommunal d'Electrification, l'entreprise Forclum de Saint-Martin-des-Champs est à pied d'œuvre pour procéder à l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques ainsi que l'éclairage public de la rue (seconde tranche). Les anciens poteaux seront enlevés. Des nouveaux lampadaires seront installés. La fin des travaux est prévue pour fin mars 2012.

Programme voirie 2011

- trottoir en béton désactivé aux abords des Halles
- Remise en état des routes par émulsion : rue Maurice Ravel, Impasse des Déportés et partiellement les rues des Droits de l'Homme et Maréchal Leclerc.



TRAVAUX

Vélo-route « La Littorale »



Le Conseil Général souhaite réaliser une nouvelle section de la vélo-route littorale, entre Saint-Guénolé Penmarch et la Pointe du Raz. Pour cela, une convention a été signée entre le Conseil Général et la ville. Deux sites doivent être aménagés : un passage sécurisé le long du terre-plein de la plage des Capucins et un garage à vélo dans l'abri bois du quai Pelletan.



Bâtiments

Musée Maritime :

Lutte contre la mérule avec la démolition d'une cheminée et pose d'un velux.



Ecole Pierre Le Lec :

Mise en sécurité de la cheminée par la pose d'un bardage et remplacement d'une hotte dans la laverie.

Accès rue de Verdun



Un chemin communal à flanc de coteau menaçait de s'effondrer, limitant l'accès. Après l'acquisition de plusieurs parties de terrains, l'entreprise Kerivel de Confort-Meilars a réalisé un enrochement important puis un reprofilage de la route avec un apport de grave.



Consolidation rue de la Haie



L'entreprise Le Roux de Landudec a consolidé la rue par un enrochement de blocs rocheux, complété d'un trottoir, de la pose d'un grillage séparatif et de la reprise partielle de la chaussée.

Compte tenu de ce rétrécissement, il est demandé aux automobilistes de réduire leur vitesse.



TRAVAUX

Aménagement d'un rond-point au Stum

Après la dépose des feux tricolores devenus obsolètes, les services techniques de la ville ont aménagé un rond-point franchissable. Un coussin berlinois a également été posé afin de réduire la vitesse excessive de certains automobilistes et ainsi, de limiter les incidents de circulation. La surface surélevée, ancrée sur la chaussée semble efficace et rentre dans la démarche de sécurisation des quartiers. La visibilité, côté rue du Goyen, a été améliorée grâce à l'abaissement du muret.



Les services techniques ont également installé un portillon dans le virage des Marines afin de sécuriser le passage des piétons et remplacer le garde-corps de l'esplanade proche de l'Hôtel du Goyen pour éviter tout incident.

Liste des travaux effectués en régie communale

Les Restos du cœur :

- Aménagement des locaux
- Pose d'un panneau indicatif
- Mise en place d'un évier
- Gravillonnage des accès

Salle de musculation : agrandissement (démolition des cloisons, peinture, électricité)

Salle omnisports :

- Mise en conformité de l'électricité
- Remplacement des menuiseries avec dispositif anti-panique
- Réfection soubassement (maçonnerie, ravalement)



Ecole Pierre Le Lec :

- Remplacement du portillon de la cour
- Electricité : changement du différentiel général
- Reprise des peintures de deux classes
- Peinture de la laverie après le remplacement de la hotte aspirante

Stade de Locquéran :

- Nettoyage complet des abords (y compris remise en état des murs)
- Sécurité : remplacement de la porte du cabanon sur le plateau d'athlétisme

Mairie : réalisation d'une cloison phonique pour le bureau de la comptable

Cimetières de Kervreac'h et de Kermabon :

- Reprise des allées
- Nettoyage complet et fleurissement avant la Toussaint



Place Général de Gaulle et parking des Capucins : reprise du stabilisé avant la fête foraine et sécurisation des lieux

Assainissement : passage chez certains habitants dans le cadre du diagnostic réseau

Logistique des fêtes et cérémonies, notamment lors de la Route de l'Amitié et de la Braderie.

Mise en place des décorations et illuminations de Noël dans la ville

Concours des villages fleuris du Finistère

Audierne obtient le 3ème prix dans sa catégorie

Lors d'une cérémonie de remise de prix au Conseil Général du Finistère, notre commune s'est vue remettre par le Comité Départemental du Tourisme, un diplôme pour le 3^{ème} prix dans la catégorie des communes de 1 001 à 3 500 habitants, derrière Poulan-Sur-Mer et Coray.

L'année dernière, la commune s'était classée à la 5^{ème} place.

Après une présentation du dossier par le responsable du service espaces verts, le jury départemental composé d'élus, de techniciens et professionnels du tourisme a visité, vers la mi-juillet, les aménagements paysagers.

Il a apprécié les réalisations le long du parcours maritime. De plus, le jury a retenu comme point positifs : un fleurissement continu et réparti toute l'année en fonction des saisons, un nombre important de parcs et jardins, le développement durable (gestion de l'eau, réduction des produits phytosanitaires par ex), les actions vers le public (les écoles Pierre Le Lec et Sainte Anne parrainent un jardin, journée de l'arbre...), et la création des jardins familiaux de Kerivoas.

Cette année, le jury a pu noter deux réalisations phares : la « triangulation » au centre-ville et l'aménagement de la falaise du Môle.



Pour améliorer notre environnement

Des cache-conteneurs sur mesure

La Communauté de Communes du Cap-Sizun est chargée de la gestion des déchets. Dans un souci d'esthétique, de sécurité et de facilité d'usage, les services technique de la ville réalisent et installent des cache-conteneurs sur mesure, sur les points de collecte déjà existants (rues Corot, des Montagnards, Jean-Jacques Rousseau, Amiral Guépratte). Petit à petit, de nouveaux points seront ajoutés dans la commune avec le cache-conteneur adapté. Ces endroits sont réservés exclusivement aux bacs d'ordures ménagères et jaunes. Les dépôts de verre sont interdits, des colonnes existent dans chaque quartier. Pour les autres déchets, les déchetteries de Pont-Croix et de Primelin vous accueillent chaque jour sauf le dimanche.

Il est bon de rappeler que lorsque les conteneurs débordent, il faut attendre que le ramassage soit fait ou déposer ses sacs dans un autre bac. Nous éviterons ainsi des désagréments comme les sacs éventrés, éparpillés sur la chaussée, et les odeurs nauséabondes.



Des plages propres ! Des rues nettoyées manuellement !

Pendant l'été, la commune emploie des saisonniers au sein des services techniques. Durant deux mois, ils sont appelés dans le cadre de leur mission à assurer l'entretien des rues et des plages pendant cette forte affluence. La commune demande à tous ses habitants un peu de civisme : nettoyer devant chez soi et rapporter aux endroits appropriés les emballages vides consommés sur la plage, ou à bord des bateaux.

Contre les cambriolages : ayez les bons réflexes !

La Préfecture a réalisé cette plaquette d'information pour sensibiliser à nouveau les citoyens, et lutter contre ce phénomène qui a sensiblement augmenté dans le Finistère.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtements...)

Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre.
- Interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte au commissariat ou à la brigade de votre choix (article 5 de la Chartre d'accueil du public). Munissez-vous d'une pièce d'identité.

Faites opposition auprès de votre banque pour vos chéquiers et cartes de crédits dérobés.

Déclarez le vol à votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel. Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi d'appréhender les malfaiteurs. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.

You êtes victime d'un cambriolage : COMPOSEZ LE 17 OU LE 12



Opposition bancaire : 0 892 705 705
Opposition chéquier : 0 892 68 32 08

Téléphones portables volés :
SFR : 1023
Orange : 0 800 100 740
Bouygues Télécom : 0 825 005 700

Protégez votre domicile

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.

Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grille, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées,appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.

Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures, ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.



En cas d'absence durable

Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence.

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité : demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence. Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances » organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie, des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.



www.interieur.gouv.fr

Repas des aînés : un moment de convivialité pour tous



Cocktail léger avec des bulles, avec ses salés
Amuse Bouche Gourmand

Médaillon moelleux de Lotte sur son palet de polenta rôtie
Lipig parfumé au Romarin

Pièce de veau en cuisson lente, Sauce Marchand de vin
Gratin de pommes de terre et légumes d'automne

Charlotte aux framboises et crème Diplomate
Coulis exotique

Café et Mignardises



VIE SOCIALE



VIE SOCIALE

Les convives ont poussé la chansonnette



Les doyens à l'honneur



Office du tourisme : un bilan et des projets

Comme tous les ans à la même époque, l'office de tourisme tient son assemblée générale pour faire le point de la saison touristique et des animations qui ont lieu tout au long de l'année, et pour parler du programme 2012. Il va y avoir du changement en raison du départ de la directrice actuelle, Magali, qui va être remplacée prochainement. Le comité de direction la remercie pour tout le travail effectué ces deux années.

L'accueil et l'information : missions premières

L'équipe de l'Office a traité 15 330 demandes soit presque 22 000 personnes renseignées, avec 10 400 demandes au guichet, 1280 au téléphone, 620 par mail et 180 par courrier. En retour, l'Office a envoyé 1450 documentations par courrier.

Les animations

Les visites guidées du Vieil Audierne sont réalisées tous les mercredis de juillet et août par l'association Cap Accueil au tarif de 2.50 € par personne. En 2011, 134 personnes ont participé à ces visites.

Cette année, six sorties découverte de l'estran & pêche à pied ont été mises en place par l'Office et les participants, au nombre de 111, ont profité des conseils de Dominique Desplaces, guide naturaliste, pour pêcher dans les meilleures conditions. Deux randonnées commentées du Goyen ont également eu lieu mais avec une fréquentation moindre.

Deux séances de jeux, « Aprèmdis Jeux », se sont déroulées dans la salle omnisports, puis dans l'enceinte des Capucins, attirant 100 personnes au total.

Pour les animations musicales, l'Office de Tourisme a été l'organisateur de 2 concerts dans le cadre des Lundis du Goyen :



Les services

Une part importante de notre activité en été est la billetterie : Penn Ar Bed, Vedettes de l'Odet, tickets d'autocars et également pour les concerts. Une forte évolution (+20 %) a été enregistrée pour la billetterie Penn Ar Bed, les vedettes de l'Odet et les tickets de cars.

Une boutique est également en place avec la possibilité d'acheter des fiches de randonnées et des topoguides, ou encore des disques de stationnement.

Des livres tels que «Les visites du Vieil Audierne» ainsi que des affiches ou des maquettes du bateau Cap Sizun sont mis en dépôt-vente à l'Office.

Depuis sa création en EPIC, l'office, classé 2** depuis juin 2009, a mis en place :

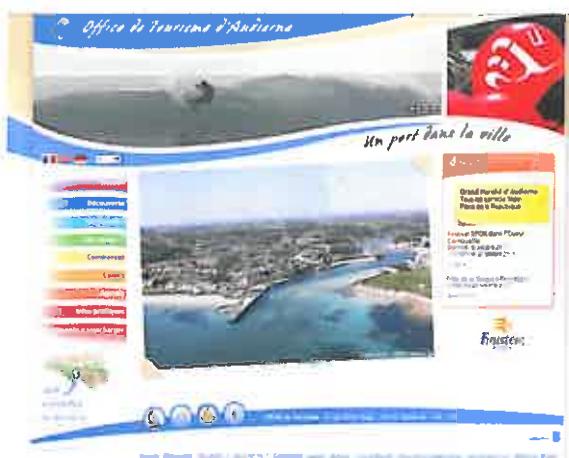
- Un calendrier hebdomadaire des animations (diffusé par mails et au guichet)
- Un tableau des disponibilités hebdomadaires et/ou journalières (vacances scolaires et ponts) des chambres d'hôtes et hôtels
- Un suivi mensuel des ouvertures et fermetures des hôtels et restaurants
- Un éductour du personnel saisonnier
- Une billetterie dédiée à la Penn Ar Bed
- Trois panneaux d'affichages extérieurs avec les hébergements, les restaurants, les horaires de cars et les sites «incontournables»
- La participation aux opérations 'Village Finistère' à Rennes (en partenariat avec le CDT, l'AOCD et les autres OT du Cap Sizun)
- La participation à un numéro spécial « Pointe du Raz Cap Sizun » en Avril 2010 dans 'Bretagne Magazine'
- La réalisation du plan d'Audierne en partenariat avec l'association des commerçants d'Audierne
- La participation à la publication du Carnet du Bout du Monde
- La mise en place d'une charte graphique et d'un reportage photographique
- La mise en ligne du nouveau site internet : www.audierne-tourisme.com
- Le guide d'Audierne 2009, 2010, 2011 avec la liste de tous les hébergements
- La newsletter destinée aux professionnels adhérents à chaque saison

La communication

Première étape dans la professionnalisation de l'office, la communication occupe une part importante dans son développement. A travers le site internet, le guide d'Audierne, le plan de ville, et surtout une campagne d'affichage, la ville a pu se doter d'outils de communication cohérents, et se forger une belle image pour faire valoir sa position de destination touristique.

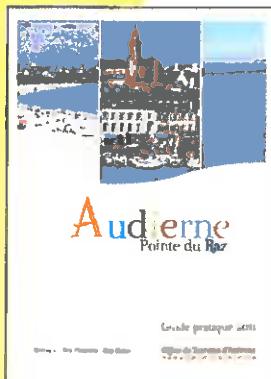
Le site internet : www.audierne-tourisme.com

Le nouveau site de l'office a été mis en ligne le 16 janvier 2010 en 3 langues. En 2011, il a fait l'objet de 41 000 consultations, soit 800 000 pages lues. Consultez le site et contactez-nous si vous souhaitez insérer un lien de votre site personnel. L'équipe de l'office est à votre disposition pour tout complément d'information.



TOURISME -ANIMATION

Le guide touristique d'accueil d'Audierne



Pour 2012, il sera imprimé à 5 000 exemplaires dès janvier, afin de répondre au plus tôt aux demandes de documentation qui démarrent juste après les fêtes de fin d'année. C'est également un précieux outil pour présenter les hébergements aux touristes qui se présentent à l'office de tourisme pour un hébergement de dernière minute (comportement de plus en plus fréquent).

Il permet surtout de représenter Audierne dans les différents OTSI du Cap Sizun et du Finistère, lors des opérations « Villages de Finistère » du CDT et les salons d'envergure nationale, ainsi qu'à la maison de la Bretagne à Paris..., et chez tous les prestataires touristiques qui garantiront ainsi le succès de cette opération.

La campagne d'affichage

Création de 3 affiches à l'image d'Audierne : la communication par l'image est un point incontournable dans le domaine touristique. Ces 3 affiches sont à disposition à l'accueil pour que chacun puisse devenir l'ambassadeur d'Audierne.



Depuis sa création en EPIC en mars 2009, l'office de tourisme est maintenant structuré et a rempli pleinement ses missions premières d'accueil et d'information :

- liens avec les adhérents renforcés,
- outils de communication performants,
- services aux visiteurs améliorés.
- assise administrative, comptable et budgétaire.

L'Office de Tourisme doit maintenant trouver une nouvelle impulsion en améliorant son service commercial et en devenant le coordinateur incontournable de la station.

Une route de l'amitié qui embrase la ville

La route de l'amitié, c'est avant tout une navigation côtière sur les côtes bretonnes, accompagnée d'escales dans différents ports, de festivités, dans un esprit d'amitié et de convivialité. Elle a été créée par l'association « *la fête du vent et de la mer* » qui a vu le jour en 1995.

La caractéristique de cette fête maritime est que les accès aux sites et toutes les animations sont gratuits, dans la droite ligne des grandes fêtes populaires (fête de la mer...)

Cette année c'était la septième édition, la première s'étant déroulée en 1998. Le départ était organisé dans notre ville et il y avait 160 bateaux et équipages (voiliers modernes ou anciens, yoles, yachts) à arriver dans notre port dès le vendredi 29 juillet. La soirée a débuté par le repas des pêcheurs et celui des équipages, suivi d'un fest noz.



Des animations se sont succédées toute la journée du samedi, avec notamment des chants de marins par la chorale Mouezh Port Rhu, des tubes des années 80 avec les Spams et du rock celtique avec le groupe The Terre Neuve. Tout cela suivi ou accompagné par un repas de pêcheur.

La journée de dimanche a vu une foule d'animations sur les quais avec la présence de divers corps de métiers tournés vers la mer : vanniers, fabrication de casiers, ramandage, cordiers, voiliers, gréments, fumage de poisson, sculpture sur bois, bois flotté, peinture sur bois, forge, apprentissage de noeuds marins, expo....



TOURISME -ANIMATION

Il y a eu aussi des sorties en mer avec les équipages de la SNSM, des démonstrations de sauvetage avec les chiens de Terre Neuve. Et enfin, pour clôturer ce week-end, le Bagad de Beuzec a enflammé la place de la Liberté, suivi du traditionnel feu d'artifice.



Un peu fatigués, nos équipages ont repris la mer le lundi matin, sous le regard de nombreux curieux tout au long de la passe, direction Loctudy pour la suite de la route.

A noter que nous avons accueilli environ 10 000 personnes lors de ce long week-end festif et convivial.

Depuis nous avons su que la suite du voyage s'était bien passée, sans avarie, sauf l'annulation d'une étape au Bono. Si tout se passe bien, rendez-vous en 2014 pour la 8^{ème} édition !



Fête des voisins

Repas de quartier dansant à Kerivoas

Pour la troisième année consécutive, les habitants de la résidence de Kerivoas ont accueilli le 5 septembre dernier les habitants de Keristum pour un dîner champêtre aux abords des immeubles. Les riverains étaient également conviés à partager la soirée organisée à l'initiative de la mairie, en partenariat avec Habitat 29.

Plus de 85 personnes ont ainsi participé à ce repas convivial, qui a rompu les solitudes et tissé de nouveaux liens sociaux. L'ambiance était si agréable que les convives n'ont pas hésité à pousser la chansonnette pour ensuite s'exercer à quelques pas de danse. Une initiative qui reçut l'agrément de tous les participants et apporta beaucoup de satisfaction à chacun, à tel point qu'au moment de se séparer, rendez-vous fut pris pour 2012.



Une première à Kervihen



11 septembre 2011, le soleil est radieux, c'est la première fête du quartier de Kervihen. Les habitants de la rue Marcellin Berthelot et ses alentours sont au rendez-vous avec leur pique-nique et leurs guitares... Nous avons passé une belle journée et surtout cette fête a permis les échanges et l'envie de se retrouver à nouveau, peut-être à l'occasion d'une autre fête. La prairie du Stiri s'est prêtée à souhait pour passer un agréable moment ensemble. A l'année prochaine !





Interview de Patrick Béchet, président d'Art'Ria

ART'RIA QUI ETES-VOUS ?

Art'Ria est une association à but non lucratif lancée par 4 artistes, professionnels ou amateurs, avec des parcours, des approches et des sensibilités qui se rapprochent ou s'opposent.

Notre volonté était de créer une association dans le but de promouvoir et de diffuser l'art contemporain autour de la Ria du Goyen et surtout de le faire hors de la saison estivale, à un moment où les propositions culturelles sont moins nombreuses.

Nous pensons qu'il n'y a pas de raison que l'art contemporain soit cantonné à certains lieux plus urbains, qu'il y a des opportunités et que le Cap Sizun peut aussi être un endroit où vivent des espaces culturels riches, dynamiques. Il existe, en effet, localement, un public qui commence à être habitué à l'art contemporain par Art à la Pointe et la présence de certaines galeries ainsi qu'une richesse artistique qui a peu de lieux de proximité pour « se montrer ».

Notre volonté est d'ouvrir au plus grand nombre, aussi bien aux acteurs professionnels qu'aux amateurs (exposition annuelle ouverte aux amateurs sur un thème proposé), aux publics de tous âges (à travers les médiations notamment : ouverture aux scolaires, ateliers de pratique ...).

COMMENT EST NÉ LE DESSUS DES HALLES ? POURQUOI CE LIEU ?

Après élaboration d'un projet, nous nous sommes rapprochés de la mairie d'Audierne parce que cet endroit nous semblait posséder un réel potentiel et qu'il était inoccupé une grande partie de l'année, ce qui nous semblait dommage.

Ce lieu est donc né de la rencontre d'une envie et d'un espace.

Rapidement, l'équipe municipale, convaincue de l'intérêt de notre projet, a décidé de dédier ce lieu aux pratiques artistiques, a programmé les travaux qui s'imposaient et a entrepris de réorganiser les ateliers existants dans les différentes salles communales. Nous remercions une nouvelle fois les associations qui, à ce moment-là, ont accepté de s'installer dans de nouveaux locaux et de modifier leurs habitudes.



QU'Y FAITES-VOUS ?

Nous proposons une programmation annuelle de 5 expositions monographiques et 1 exposition collective, ce à quoi s'ajoutent une médiation en direction du public scolaire (écoles, collèges) et l'organisation d'événements (lectures, conférences, contes ...) dans l'espace d'exposition.

QUELS SONT VOS MOYENS, VOS SOUTIENS ?

Notre premier soutien est la ville d'Audierne, avec laquelle nous avons signé une convention de mise à disposition de la salle à titre gratuit, et qui nous accompagne et nous soutient depuis le début par des travaux d'aménagement, une aide au transport des œuvres et une subvention annuelle pérenne nous permettant depuis cette année de fonctionner de manière sereine.

La première année n'a pas été facile et nous avons dû à plusieurs reprises compter sur nos fonds propres et sur les cotisations de soutien de la population.

Il faut faire ses preuves avant d'obtenir les fonds publics nécessaires, une participation plus grande des collectivités territoriales.

En 2011, la ville d'Audierne a augmenté sa subvention à la hauteur des besoins nécessaires pour garantir les actions minimales concernant la programmation prévue. La communauté de communes nous a également accordé sa confiance en nous attribuant une subvention de 250 € en reconnaissance de notre travail. Nous sommes très attentifs à la dépense de ces fonds publics.

Nous venons également d'apprendre récemment, avec satisfaction, qu'après un refus l'an dernier, le conseil général nous allouait cette année une subvention de 2 000 €.

CETTE SUBVENTION DU CONSEIL GENERAL, EST-CE POUR VOUS UNE RECONNAISSANCE ?

Oui, certainement. Cette subvention nous a été attribuée après réunion d'un collège d'experts qui a reconnu la qualité de notre programmation et de notre travail de médiation auprès des scolaires, et ce depuis le début.

D'autre part cette subvention est assortie de certaines obligations. Elle nous impose de n'exposer que des artistes régulièrement inscrits et immatriculés à la MDA (maison des artistes gérant leurs cotisations sociales) ou disposant d'un numéro Siret, en règle avec l'administration fiscale et de leur verser un droit de présentation publique (200 € par exposition)

Cela permet de montrer des œuvres d'art sélectionnées et de garantir au public un niveau de qualité.



Vernissage bis de Brigitte Mouchel,
le 3 décembre 2011

QUAND ETES-VOUS OUVERTS ? QUI ASSURE LES PERMANENCES ?

Nous sommes ouverts les mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 17 h à 19 h et le samedi matin de 10 h 30 à 13 h. Ces permanences sont assurées par des bénévoles, actuellement au nombre de cinq, ce qui représente en moyenne 15 heures de présence par bénévole par mois.

QUEL EST VOTRE PUBLIC ?

Notre public est hétéroclite. On peut rencontrer à la fois la personne qui fait son marché (le samedi matin surtout), comme l'amateur d'art ou des enfants qui reviennent avec leur famille.

Nous sommes loin de la vision élitiste de l'art contemporain et c'est tout à fait en accord avec nos objectifs.

L'essentiel du public vient du Cap Sizun mais nous constatons depuis cette année que le rayonnement de ce nouvel espace d'art contemporain s'étend désormais à tout le Finistère (nous avons des visiteurs qui viennent de Douarnenez, de Quimper, de Pont-L'Abbé, de Brest et du nord Finistère) et même à Rennes. Ces visiteurs en profitent pour découvrir les richesses du Cap Sizun. De bouche à oreille, le public s'étend.

QUE PENSENT LES ARTISTES DE CE LIEU ?

C'est une salle qui est de plus en plus connue dans le milieu artistique et dont les artistes parlent de manière positive. Alors qu'au début c'est nous qui cherchions les artistes, maintenant c'est eux qui nous contactent et qui nous soumettent leur dossier. Nous avons actuellement une liste d'attente jusqu'en 2014.

Il faut savoir en effet que c'est une salle vaste et agréable même s'il persiste encore quelques problèmes d'éclairage à certains moments de la journée.

A Brest, il se dit même que c'est un des plus beaux lieux d'exposition du Finistère.

De plus, l'espace d'exposition bénéficie d'une salle adjacente qui permet des ateliers de pratique artistique qui peuvent être en lien avec les expositions installées.

C'est également un lieu où la fréquentation est importante et régulière, avec une moyenne de 400 visiteurs par exposition



Patrick Béchet (3^{eme} en partant de la gauche) en compagnie de Maurice Boucher, Claude Bouvier (membres d'Art'Ria) et de Brigitte Mouchel (artiste).

QUELS SONT VOS PROJETS ?

La programmation 2012 est bouclée pour les expositions mais pas encore pour les animations.

Pour l'instant le seul fait d'être à notre troisième année d'activité et que le pari est en passe d'être gagné nous satisfait entièrement.

Notre prochaine étape serait d'essayer de rendre le lieu encore plus vivant en créant davantage de rencontres autour de l'art ... Nous réfléchissons autour de cela. Nous souhaiterions également que de jeunes artistes bénévoles nous rejoignent au sein de l'équipe organisatrice.

QUELLE EST LA PROGRAMMATION POUR 2012 ?

11/02- 25/03	Albert MEROUR (†) Peinture
07/04 -19/05	Yves PIQUET - Peinture-Dispositif pictural
JUILLET- AOÛT	Art à la Pointe - Dominique Evrard -Photographies
15/09 – 20/10	Steven Pennaneac'h - Peinture verre
27/10 – 08/12	Yves Doaré - Gravures
15/12 – 15/01	Exposition collective ouverte. Thème : « Résistances ».

La municipalité d'Audierne tient à remercier vivement tous les bénévoles œuvrant dans le cadre des actions initiées par Art Ria et est consciente de la chance de pouvoir bénéficier sur son territoire d'une structure d'une telle qualité.

Le cinéma en numérique

Le cinéma « Le Goyen » : un cinéma pour le Cap-Sizun avec le soutien réitéré de l'ensemble des élus du conseil municipal d'Audierne. Cela a été dit et redit, mais il est toujours aussi important de rappeler l'apport culturel que ce cinéma représente pour toute la population, cinéphiles et autres (jeunes, anciens, personnes de passage). Des évolutions ont permis de rendre cette salle plus accueillante :

- Le changement des sièges d'orchestre
- La réfection du sol
- Des aménagements extérieurs
- Le renforcement de la sécurité en cas d'incendie

Il reste encore bien des améliorations à entreprendre, en particulier du côté de l'accessibilité de la salle aux personnes handicapées.



Cet été une nouvelle installation a vu le jour : un projecteur numérique qui apporte une meilleure sonorisation et une amélioration de l'image, tout en simplifiant les procédures de lancement des films. Ces améliorations ont été financées conjointement par la mairie et une taxe sur les billets (TSA) reversée aux petites salles, en fonction du nombre d'entrées.

N'ayons pas peur de le dire, nous avons la chance d'avoir un gérant : Monsieur Yves Vigouroux, passionné par son métier et ce n'est pas rien !

De plus, contrairement à beaucoup de salles de cinéma urbaines, ici, le prix de billet est raisonnable, sans oublier une programmation très éclectique. Cela mérite que nous soutenions les projets et assurer la pérennité de l'unique salle de cinéma du Cap !

Cornouaille plante son décor à Audierne

De nombreux badauds ont assisté, au cours des mois de juin et de juillet, au tournage de plusieurs scènes de *Cornouaille*, le troisième film d'Anne Le Ny. Ils ont pu apercevoir Vanessa Paradis, actrice principale de ce long-métrage, à l'affiche duquel on trouve également Samuel Le Bihan.

La réalisatrice Anne Le Ny qui possède une maison près d'Audierne, a déjà tourné, en 2007, « Les Invités de mon père », avec Fabrice Luchini, Karin Viard et Michel Aumont.

A la fin du tournage, toute l'équipe a été reçue en mairie pour partager un moment de convivialité.



ABI 29 : tissons la solidarité

Association au bénéfice de l'insertion dans le Finistère : une association, trois engagements.

Depuis 12 ans Abi 29 même trois actions d'utilité sociale ou économique :

- Procurer localement du travail et accompagner des personnes en situation difficile ou précaire en recherche d'emploi.
- Permettre à des personnes et des familles aux ressources modestes de se vêtir à petit prix dans les boutiques solidaires. Commercialisation des vêtements dans les boutiques ouvertes à tous publics.
- Etre acteur du recyclage dans le Finistère est devenu aussi un objectif, et l'association s'inscrit aujourd'hui dans une démarche environnementale.



A l'atelier de Douarnenez, l'association emploie 33 salariés et plus de 50 bénévoles.



L'isolant Métisse est issu du recyclage de vêtements non réutilisables.



Atelier tri : lavage et repassage des vêtements destinés à la vente

Un impact environnemental fort

Chacun d'entre nous jette en moyenne 12kg de vêtements, chaussures et linge de maison par an. A peine un quart de ce gisement est aujourd'hui collecté, les trois-quarts se retrouvant dans nos poubelles. Vous pouvez déposer vos vêtements usagés ou inutilisés dans les conteneurs placés sur les parkings des supermarchés. Vos vêtements inutilisés et vos achats créent des emplois.

ABI 29 104 rue du 14 Juillet Audierne
Mercredi Vendredi et Samedi de 14h à 17h
Jeudi de 10h à 12h

Les restos du cœur : une nouvelle antenne pour le Cap

La municipalité d'Audierne apporte son soutien aux associations qui viennent en aide aux plus démunis. Parmi celles-ci, les restos du cœur viennent d'ouvrir une annexe au rez-de-chaussée de l'ancienne inscription maritime rachetée récemment par la mairie.

Les 3 pièces mises à la disposition de l'association ont été restaurées et réaménagées par les services techniques de la ville qu'il faut remercier. Les restos du cœur s'adressent à toute la population du Cap Sizun.



Les restos du cœur ont été créés par Coluche, il y a 27 ans, avec pour objectif *la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. L'association est reconnue d'utilité publique et regroupe aujourd'hui 117 associations départementales dans 97 départements. En 2010/2011, elle a distribué 109 millions de repas avec le soutien de 60 000 bénévoles et 540 000 donateurs, auxquels il faut ajouter les dons et legs. Elle a permis de loger 2035 personnes et d'aider 30 000 bébés de moins de 12 mois. Elle bénéficie d'un programme alimentaire européen (PEAD) qui est reconduit jusqu'en 2014 après d'âpres négociations au niveau de l'Europe, en raison de l'hostilité de l'Allemagne, la Suède, le Danemark, les Pays Bas et la république Tchèque. En effet, certains de ces pays ayant leur propre système d'aide à travers des organisations caritatives et religieuses. Le problème va donc se poser en 2014 au niveau de chaque état membre, peut-être....

Dans le Finistère

Le siège des restos du cœur est situé à Châteaulin et 13 autres villes possèdent des centres d'accueil ; Audierne dépendra du centre de Douarnenez.

Pour la saison 2010/2011, 4 143 familles étaient inscrites dont 614 bébés et 668 815 repas ont été servis de décembre à mars (+10% en un an).

Ceci a pu se réaliser grâce à la présence de 768 bénévoles, pour 8731 personnes inscrites en 2010/2011. Mais il n'y a pas que l'aide alimentaire :

- 13 centres gèrent un vestiaire (stock de vêtements)
- 7 centres disposent d'un coin coiffure
- 2 centres soutiennent la recherche d'emploi

A cela il faut ajouter des activités de loisirs et culturelles (bibliothèque, cinéma, chant, vacances, cuisine.). En cas d'urgence il y a aussi une aide à la recherche de logement.



Les bénévoles d'Audierne

ASSOCIATIONS

Exemple :

Une famille de 4 personnes reçoit 24 repas/semaine éventuellement majorés à 35 ou minorés à 12 selon le niveau de ressource. Les restos gèrent ainsi la distribution de 200 références de produits : alimentaires, « complémentaires », tels que café, sucre, huile, farine, etc..., d'hygiène et « bébés » tels lait, aliments bébé, couches. Les produits alimentaires représentent 600 tonnes achetées par l'association nationale, auxquelles viennent s'ajouter 200 tonnes de produits récoltés auprès des magasins, coopératives, particuliers et des retraits de la communauté européenne. Il faut également mentionner 132 tonnes données par nos concitoyens lors de la collecte nationale en mars. Ainsi les restos du cœur distribuent-ils plus de 900 tonnes de produits alimentaires aux personnes accueillies dans notre département.

La chartre des restos du cœur

- * Respect et solidarité envers toutes les personnes démunies
- * Bénévolat, sans aucun profit direct ou indirect
- * Engagement sur une responsabilité acceptée
- * Convivialité, esprit d'équipe, rigueur dans l'action
- * Indépendance complète à l'égard du politique et du religieux
- * Adhésion aux directives nationales et départementales

Le 29 novembre 2011, la municipalité d'Audierne, par son maire Madame Jacqueline Donval et les restaurants du cœur, par sa présidente départementale Madame Chabillan, ont signé une convention d'occupation des locaux situés 1 rue Lamartine à Audierne.



Correspondants à Audierne :

Madame Maryvonne Chollet
Madame Nadine Le Grand

Horaires d'ouverture : le mardi de 13h30 à 16h

Renseignements : contactez le centre de Douarnenez au 02-98-92-78-44.



Téléthon : Audierne, fidèle centre de dons

Comme chaque année, Audierne était un centre de dons pour le Téléthon. Plusieurs associations se sont mobilisées pour organiser la manifestation du 2 et 3 décembre dernier :

Le comité d'animation, Cap Accueil, le club de pétanque, la SNSM ont préparé avec l'aide de la mairie, des animations ainsi que la vente de crêpes et de gâteaux.

Le principal défi a été relevé par Jean Donnart, célèbre pâtissier Audiernois, qui a confectionné un éclair au chocolat de plus de 60 mètres de long aidé par ses amis du comité d'animation.

Cap accueil a pris en charge la marche familiale sur les quais accompagnée par deux jeunes sonneurs.

Les courageux marcheurs qui avaient affronté la pluie ont été récompensés par une petite promenade dans le port sur le bateau de la SNSM.

Une fois de plus le public a montré sa générosité en achetant tous les gâteaux et crêpes proposés. La recette finale dépassera 2 000 €.

N'oublions pas les motards qui avaient anticipé cette journée et organisé une sortie en moto en octobre au profit du Téléthon et l'amicale des sapeurs-pompiers qui comme chaque année a fait un don.

Merci à tous, rendez-vous est pris pour 2012.



Deux compatriotes à l'honneur

Corentin Kersual : pionnier de l'aviation civile



Une allée située à Kermabon porte aujourd'hui le nom « Allée Corentin Kersual ». Elle a été inaugurée le 18 août dernier par Jacqueline Donval, maire de la ville d'Audierne, en présence d'une délégation du conseil municipal, du conseiller général du canton et de membres de la famille de l'aviateur Corentin Kersual.

Avec l'accord de celle-ci et selon les sources qu'elle a bien voulu nous communiquer, nous retracons dans ce bulletin municipal la vie de Corentin Kersual.

Corentin Kersual est né à Pont-Croix en août 1906. A 18 ans, après des études à l'EPS de Douarnenez, il s'engage dans la Marine Nationale. A 20 ans, il est pilote de chasse dans l'aéronavale. En 1929, à 23 ans, il entre comme pilote à Air Union, société d'hydravions à Antibes, où il assure la ligne Nice-Corse-Tunis. Air Union grandit et se déplace à Marignane pour profiter de l'étang de Berre pour les hydravions. Corentin assure la ligne Marseille-Alger. En 1931, le comité français de l'aéronautique décerne à Corentin le premier de ses prix de pilote de ligne.

Air-France est fondée le 31 août 1933 et Corentin est l'un des premiers pilotes d'Air-France, avec Mermoz, Saint-Exupéry, Guillaumet et tous les héros de l'aéropostale.

Aux commandes de l'Hydravion Postal Marseille-Alger le 17 décembre 1936, il est pris dans une tempête de neige, ses moteurs givrent, il doit se poser sur une mer très agitée. Il est à mi-chemin entre Marseille et Alger. L'avion prend l'eau, le mécanicien est blessé, il neige, la température est de -5°C. Il faudra attendre plus de 20 heures pour que le vapeur Sainte Marguerite les récupère.

Pour son attitude héroïque dans cette mission, Corentin sera promu Chevalier de la légion d'honneur en 1938. Il reprend derrière Mermoz la ligne de l'Atlantique Sud entre Dakar et Natal.

En 1939, il est mobilisé à Lanvéoc Poulmic, puis affecté spécial à Air France Marignane. Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, Air France devient propriété de l'Etat. Corentin est commandant de bord, chef de file sur la ligne France Antilles entre Biscarrosse-Port Etienne-Fort de France.

Le 12 juin 1948, le premier Late 631, le plus grand hydravion jamais construit en France, est livré à Air France. Le vol inaugural Biscarrosse-Genève est confié au commandant Corentin Kersual.

Le 31 juillet 1948, le Late 631 décolle de Fort de France à 15h en direction de Port Etienne. Le 1^{er} août à 0h15, la radio communique sa position à mi-chemin puis plus rien. Air-France fait rechercher le Late 631 par un Constellation parti d'Orly et par un hydravion de Biscarrosse. Plusieurs navires étrangers et un sous-marin français se déroulent pour effectuer des recherches. C'est un garde côtes américain qui trouve des débris calcinés provenant de l'appareil. Manifestement il a explosé en vol.

Corentin Kersual avait 42 ans. Il est cité à l'ordre de la Nation et promu officier de la Légion d'Honneur.

L'allée qui borde la ferme de ses grands-parents Daden à Kermabon porte aujourd'hui son nom.



François Le Meur : pilote de chasse



L'inauguration de l'impasse « Lieutenant François Le Meur », à proximité du Foyer de Vie Kan ar Mor, s'est déroulée le vendredi 21 octobre en présence de sa famille, des élus et des associations patriotiques, notamment de l'armée de l'air engagée en Algérie au moment de son décès le 24 février 1959.

Le colonel Louis Andro, lieutenant à l'époque, a fait un récit émouvant de la dernière journée de François Le Meur au sein de l'escadrille légère d'appui n° 6/72 « Aurès Nemen Chas », équipée d'avions North American T6 à hélice.

Tôt le matin l'équipage Le Meur-Andro décolle pour une zone de combats repérée la veille. Lors d'une dernière patrouille, un autre avion piloté par Marceau Avare est touché par la DCA et le pilote saute en parachute. Des moyens sont mis en place pour le récupérer et l'escadrille François Le Meur décide d'intervenir en urgence malgré les conditions de temps dégradées.

HISTOIRE

Peu après le décollage il percute le sol. Marcel Avare sera récupéré le lendemain.

Le fils de l'aviateur, absent à la cérémonie, a fait parvenir une lettre qui a été lue et dont voici quelques extraits :

« Pour n'importe qui sachant l'histoire, l'opération de maintien de l'ordre qui a été, sur le tard, appelée « guerre d'Algérie », a été une période destructrice de familles et de personnes sans que rien n'en sorte, si ce n'est les conséquences que l'on supporte encore à ce jour... »

Je ne désire pas que l'injustice de la mort d'un enfant d'Audierne soit liée à une idéologie quelconque, il a simplement fait son devoir. Il n'était ni concerné par cette histoire, ni partie prenante, il obéissait aux ordres... Je préférerais que le souvenir de François Le Meur soit lié à son code d'honneur. Ce code l'a conduit à risquer sa vie pour un camarade comme n'importe quel marin du port d'Audierne le ferait pour un ami en panne dans le raz de Sein... J'aimerais que le souvenir de François soit davantage lié à l'homme généreux, au garçon qui s'est battu en partant du bas de l'échelle pour intégrer le corps d'élite des pilotes de chasse, plus qu'à celui d'un héroïsme de guerre. »

Mise au point nécessaire pour se rappeler le contexte de cette époque vécue difficilement par la nation toute entière, sans oublier ceux qui à l'époque étaient traités de rebelles et qui ont, eux aussi, payé un lourd tribut...



Un nouveau regard sur notre passé

Audierne a une histoire, et quelle histoire quand elle est racontée par un de nos concitoyens : Paul Cornec. Il vient en effet de publier, après d'autres ouvrages historiques, un livre intitulé :

« Audierne et le Cap-Sizun sous la Révolution »

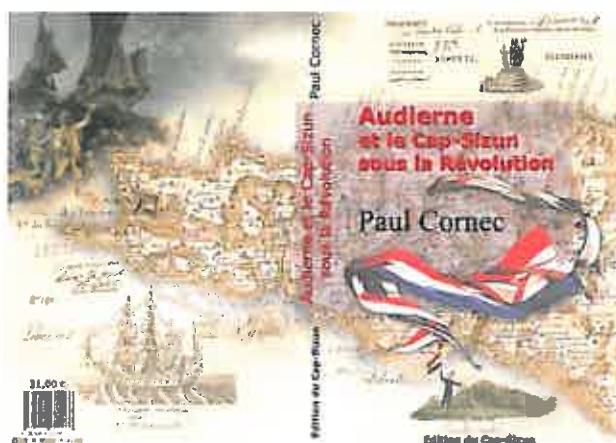
Il nous avait déjà fourni quelques extraits, en avant-première, que nous avions publiés dans le journal municipal de janvier 2011 sous le titre « Les Cannoniers de l'An II n'étaient pas des enfants de cœur ». Par la suite, en juillet, il avait retracé l'histoire de la rue Marcellin Berthelot.

Merci à Paul Cornec pour ce gros travail de recherche qui vient compléter et enrichir notre histoire commune.

Il n'est pas le seul à travailler sur ce sujet car en juin 2010, nous avions aussi publié un article « Audierne et le sauvetage en mer, une longue et très riche histoire », à partir d'un titre de livre de Michel Bescou, « Sauvetage en Cap-Sizun ».

A tous, merci pour ces regards croisés....à lire et à relire.

Le comité de rédaction



Les permanences à la mairie

La mairie est ouverte : * du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sauf le jeudi après-midi
* le samedi de 8h00 à 12h00 (permanence état-civil)

Les permanences des élus

Jacqueline DONVAL (Maire) : le mercredi matin sur rendez-vous au 02-98-70-08-47

Henri LE BORGNE (Finances et Économie) : le lundi de 11h00 à 12h00

Joëlle MOALIC-VERECCHIA (Solidarité et Action Sociale) : le mardi de 14h30 à 16h00 et sur rendez-vous

Anne PICHAVANT (Jeunesse, Éducation, Culture et Sport) : sur rendez-vous

Robert BANIEL (Plaisance, Tourisme, Littoral et Marché) : le vendredi de 11h00 à 12h00

Michel COLLOREC (Travaux, Voirie et Environnement) : le jeudi de 10h00 à 12h00

Les affaires maritimes

Depuis mai dernier, Martine Tavernier, responsable des affaires maritimes sur Audierne, s'est installée dans nos locaux. Son bureau est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Vous pouvez également la contacter par téléphone au 02-98-70-47-20.

L'assistante sociale des affaires maritimes se déplace également à la mairie, tous les jeudis, de 10h à 12h, pour y tenir une permanence.

Les permanences diverses

La mairie met à la disposition de divers organismes, des salles de permanences, afin de permettre aux habitants du Cap-Sizun de bénéficier d'un service de proximité.

La principale salle dans laquelle vous serez reçus se situe au rez de chaussée. Cependant, pour des raisons d'organisation matérielle, il se peut que votre rendez-vous se déroule au premier étage.

CARSAT (retraite sécurité sociale) <u>sur rendez-vous au 39.60</u>	Tous les lundis + 3 ^{ème} et 4 ^{ème} jeudis du mois 9h-12h 14h-16h30
KERDIAB (diabétiques) <u>sur rendez-vous 02-98-10-19-61</u>	2 ^{ème} jeudi du mois 9h-12h
ADDEVA (victimes de l'amiante)	1 ^{er} vendredi 10h-12h

Passeports : n'oubliez pas votre rendez-vous !

Le passeport est un titre de voyage individuel, valable 10 ans pour les personnes majeures et 5 ans pour les personnes mineures.

Si vous possédez déjà un passeport et que vous souhaitez vous rendre aux Etats-Unis, nous vous conseillons de prendre contact avec le service des passeports de la Préfecture au 02-98-76-28-58 afin de vérifier la validité de votre passeport.

Il est demandé de bien se renseigner auprès de la mairie afin de préparer son dossier.



A compter du 1^{er} janvier 2012, la mairie ne sera plus habilitée à réaliser les photos d'identité.

AVIS AUX FUTURS VOYAGEURS :

N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT POUR VÉRIFIER LA VALIDITÉ DE VOTRE PASSEPORT AVANT TOUTES RÉSERVATIONS

Jeunes : le recensement militaire dès 16 ans.

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Vous devez vous présenter à la mairie du domicile, avec une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française), et votre livret de famille afin d'obtenir votre attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics.

Attention, cette attestation doit être conservée soigneusement car nous ne délivrons pas de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont vous dépendez.

En cas d'absence de recensement dans les délais, vous êtes en irrégularité et vous ne pourrez notamment pas passer les concours et examens d'État (par exemple, le baccalauréat). Pour régulariser votre situation, à tout moment et avant l'âge de 25 ans, vous devez vous déclarer auprès de votre mairie. L'attestation de recensement vous sera alors remise.



Elections : retenez les dates

Présidentielles : 22 avril et 6 mai 2012.

Législatives : 10 et 17 juin 2012.

Le calendrier des associations

Les associations sportives

NOM DE L'ASSOCIATION	CONTACT	N° DE TELEPHONE
PAT'CLUB	Gisèle BIGOT	02.98.70.76.94 02.98.70.01.11
KEÏ-SHIN JUDO CLUB	Jean-Claude COUTURIER Clément BOREL	02.98.74.88.53 02.98.70.53.19
CONTRAST	Brigitte BABIN Patricia DOUARRE LE BOUDAL	02.98.92.40.38
SPORT ET DETENTE	Marie-Thérèse LE BORGNE Danièle PERHERIN	02.98.70.00.05 02.98.70.26.49
TENNIS CLUB DU CAP SIZUN	Françoise BOUGUYON Françoise GUYOMAR	02.98.70.70.46 02.98.70.20.29
HANDBALL CLUB DU CAP SIZUN	William DUPRÉ Ronan SAVINA	02.98.74.58.91
F.C. GOYEN	Valérie LOUARN	02.98.70.13.18
VOLLEY BALL CLUB DU CAP	Hélène VIALA	02.98.75.08.50
CLUB VTT	Loïc AUCLERT	02.98.70.04.51
LES REDERIENS DU CAP	Yves BERRIET	02.98.70.67.54
CAP-SIZUN CYCLISME	Guy LANCOU	02.98.70.24.05
BEACH SOCCER D'AUDIERNE	Jacques OLIVA	06.17.51.12.87
CLUB NAUTIQUE DU CAP SIZUN	André KERNINON	02.98.70.21.69 06.81.89.78.83
AVIRON – CANOE - KAYAK	Hugues TERNEAU	02.98.74.90.35
ECOLE DE SURF	Gwendal LE CLEAC'H	02.98.70.07.98
LES PLONGEURS DU CAP	Didier CLEC'H	02.98.70.24.10
CLUB DE PETANQUE DES 2 RIVES	Jean-Paul PEUZIAT	
QI GONG	Yves BLEOMELEN	02.98.70.67.07
ART ET SERENITE (sophrologie)	Jean-Pierre SALAÜN	02.98.64.97.24

INFOS PRATIQUES

Les associations culturelles

NOM DE L'ASSOCIATION	CONTACT	N° DE TELEPHONE
CAP ACCUEIL	<i>Claude BOUVIER Claudine LOZAC'HMEUR Marie-Thérèse MOIGNE</i>	02.98.70.28.72
MUSEE MARITIME DU CAP SIZUN	<i>Jean COSQUER</i>	02.98.70.04.94 02.98.70.27.49 (musée)
AU PLAISIR DE LIRE	<i>Pierre KERDONCUFF</i>	02.98.70.08.16
DESSIN ET PEINTURE	<i>Christophe RAFFRAY</i>	02.98.70.49.77
ASSOCIATION UNION BRETONNE DES COMBATTANTS	<i>Robert BANIEL</i>	02.98.70.29.30
FETE DU VENT ET DE LA MER	<i>Bruno LE PORT</i>	02.98.70.79.08
BATEAU CAP SIZUN	<i>Alain DANIEL</i>	06.99.28.15.08
GAPAS	<i>Fabien BOURDEL</i>	02.98.70.75.00 06.80.78.62.33
ART'RIA	<i>Patrick BECHET</i>	02.90.07.38.68
LA GALERIE	<i>Olivier DELAVILLE</i>	06.07.67.53.43

Les autres associations



NOM DE L'ASSOCIATION	PRESIDENTE / PRESIDENT	N° DE TELEPHONE
GROUPEMENT DES COMMERCANTS	<i>Patrice CHARBONNIER</i>	02.98.70.20.36
COMITE D'ANIMATION	<i>François KERNE</i>	02.98.70.21.10
COMITE DE JUMELAGE	<i>Christian COLIN</i>	02.98.70.12.94
CLUB MARTHE PIERRE	<i>Jeannine QUILLIVIC</i>	02.98.70.05.72
CLUB DE COUTURE	<i>Annick LOUARN</i>	02.98.70.07.85
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS D'AUDIERNE	<i>Jean-François MARZIN</i>	02.98.70.18.82
ASSOCIATION SNSM	<i>Louis ARHAN</i>	02.98.70.80.64
AUDIERNE PLAISANCE	<i>Bernard LEMAISTRE</i>	02.98.70.03.19
LES JARDINIERS DES DEUX BAIES	<i>Jean-Pierre CALVAR</i>	02.98.70.14.83

ÉTAT-CIVIL

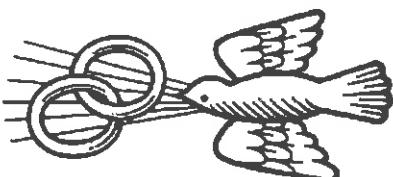


Naissances :

29.05.2011 – Tya LE CORRE
10.06.2011 – Aaron KERISIT
09.07.2011 – Astyan LORGUEZ
25.08.2011 – Baptiste DANIEL
25.08.2011 – Enzo CORMONT LE ROUX
04.09.2011 – Timothé HAMEL
30.09.2011 – Yanis ROGEL
23.10.2011 – Hugo HASCOET
17.11.2011 – Luka VIGOUROUX

Mariages :

11.06.2011 – Hélène LE ROUX et Guillaume LE ROUX
01.07.2011 – Anne-Claire HELIN et Edouard SOMMER
09.07.2011 – Emmanuelle ROCHEBREUX et Arnaud KERVAREC
16.07.2011 – Liubov PISTCHALKO et Robert VILLEDIEU
20.08.2011 – Céline PERHERIN et Mathias HERNANDEZ
20.08.2011 – Anne-Marie GAUTHÉ et Bertrand DONNART
23.09.2011 – Susanna BRUNTON et Jean-Yves HUITRIC
01.10.2011 – Wanphen SRAKAEO et Gérard LOUARN
22.10.2011 – Amélie ROSSELOT et Benoit PIÉRON



Décès :

27.06.2011 – France GUEST née KERNINON
27.06.2011 – Annie KERSULEC née SERGENT
05.07.2011 – Marcel ROGEL
06.07.2011 – Maurice JACQUEMOUD
07.07.2011 – Paul MILLINER
13.07.2011 – Jeanne KERSUAL née BOUDOULEC
15.07.2011 – Jacqueline BUCHEZ née HUET
18.07.2011 – Marie PÉHÉ née GUIDAL
20.07.2011 – Jeanne RIOU née BERRIET
02.08.2011 – Michel NOBLET
09.08.2011 – Jean CARIOU
17.08.2011 – Marcel NERINCK
28.08.2011 – Jean-Yves MARZIN
07.09.2011 – Ernest CISSOU
18.09.2011 – Aude LE BERRE
05.10.2011 – Anne CLOAREC née PODEUR
09.10.2011 – Marceau LUBART
10.10.2011 – Gabriel DILER
24.10.2011 – Marie LE DU née PENCALET
26.10.2011 – Léocadie MOULINEC née GLOAGUEN
12.11.2011 – Jeannine JAFFRY née CATHELINAU
12.11.2011 – Germaine CALVEZ née QUILLIVIC
12.11.2011 – Jacqueline VANLOCQUEREN née BOUCHER
22.11.2011 – Jean MARCHAND
26.11.2011 – Jeanne HOUART née GLOAGUEN
27.11.2011 – Antoinette SCOARNEC née BOUGUYON
05.12.2011 – Yvette COLIN née ANSQUER
17.12.2011 – Jean LE GALL
18.12.2011 – Michel BAILLOT



Merci à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

L'équipe municipale.



Ce bulletin est aussi disponible sur le site internet de la ville.